



**PRÉFET
DES ÎLES WALLIS
ET FUTUNA**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

AVIS DE MARCHÉ

N° 2025-E-PA-26-SBL

I. POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1 Nom et adresse

ETAT – Administration Supérieure des Îles Wallis et Futuna
BP 16 – HAVELU - 98600 UVEA

I.2 Obtention du dossier

Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement en accès direct à l'adresse suivante :
<http://www.marches-publics.gouv.fr>

I.3 Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

Le point de contact susmentionné

II. OBJET DE LA CONSULTATION

II.1 Étendue du marché

Le présent marché concerne les travaux d'installation de réseaux d'assainissement d'eaux pluviales avec la création d'un bassin de rétention et d'une surverse sur la zone administrative de Havelu à Wallis.

II.2 Type de marché : Marché public de travaux

II.3 Codes CPV

45232410-9 : Travaux d'assainissement
45232130-2 : Travaux de construction de canalisations d'eaux pluviales

II.4 Lieu d'exécution : Zone administrative de Havelu – 98600 Wallis

II.5 Informations :

Les prestations sont réparties en quatre (4) tranches :

Tranches	Objet
Ferme	Création d'un puisard et raccordement au cadre d'évacuation
Optionnelle 1	Réseau d'assainissement devant le falé de la république et entrée de l'administration supérieure
Optionnelle 2	Réseau d'assainissement devant les finances publiques
Optionnelle 3	Réseau d'assainissement vers l'AT

II.6 Critères d'attribution

- Valeur technique : 35 points
- Prix : 50 points
- Délai d'exécution : 15 points

II.7 Variantes : Les variantes ne sont pas autorisées.

II.8 Modalités essentielles de financement et de paiement

Le délai global de paiement des sommes dues en exécution du marché est de 30 jours à compter de la date de réception des factures par le service prescripteur.

Le règlement des comptes est décrit à l'article 8.4 « règlement des comptes » du cahier des clauses administratives et particulières (CCAP).

II.9 Visite du site

La visite du site est **obligatoire**.

Pour procéder à cette visite, les candidats doivent contacter : Matéo SIMUTOGA, Chef du service du Budget et de la Logistique (SBL)

Numéro de téléphone : +681.72.27.27

Adresse électronique : mateo.simutoga@wallis-et-futuna.pref.gouv.fr

A l'issue de cette visite, ils reçoivent une attestation de visite. Les candidats joignent cette attestation dans leur réponse à la consultation. **L'offre d'un candidat n'ayant pas procédé à la visite préalable obligatoire sera éliminée.**

III. PROCÉDURE

III.1 Type de procédure :

Le présent marché est passé en procédure adaptée en vertu des dispositions des articles R.2123-1 à R.2123-4 du code de commande publique 2019.

III.2 Date limite de dépôt des offres : 8 OCTOBRE 2025 à 11h30 (heure de Wallis)

III.3 Dépôt de l'offre :

La transmission électronique des plis se fera **uniquement** sur le profil acheteur de l'Administration Supérieure sur la plateforme (PLACE) à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

Le choix du mode de transmission est global et irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur. La transmission des plis sur un support physique électronique tels que CD-ROM, DVD-ROM, clé USB, Courriel ou tout autre support matériel n'est pas autorisée.

Les pièces de la candidature et celles l'offre, doivent être transmises en seule fois, lors d'un seul et même envoi. Elles feront l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique transmis par la plateforme de dématérialisation. Si une nouvelle offre est envoyée par voie électronique par le même candidat, celle-ci annule et remplace l'offre précédente. Aussi, l'attention des candidats est attirée sur le fait qu'un second dépôt par un même signataire (même identifiant) se substituera au premier : il y a donc lieu d'adresser une nouvelle offre complète et non un additif.

Les candidats peuvent adresser à l'acheteur une copie de sauvegarde des documents transmis par voie électronique dans les conditions fixées par un arrêté du ministre chargé de l'économie sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie ne peut être prise en considération que si elle est parvenue à l'acheteur dans le délai prescrit pour le dépôt, selon le cas, des candidatures ou des offres. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « *copie de sauvegarde* ». Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique pourront être re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Les plis dont le téléchargement serait effectué après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus et feront l'objet d'un archivage.

Les offres devront parvenir à destination avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement.

III.4 Délais de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

IV. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

III.1 Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours et service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Tribunal Administratif de Nouvelle-Calédonie

BP Q3 – 98851 NOUMEA CEDEX

Tel. 00 687 25 06 30 - Courriel : greffe.ta-noumea@juradm.fr

V. Date d'envoi du présent avis : 09/09/2025